

CHAPELLE DES OBLATS DE SAINT VINCENT DE PAUL - FÉVRIER

HORAIRES HABITUELS DES MESSES ET DES OFFICES

En semaine

- 6h15 : Laudes, puis oraison
- 7h25 : Messe de communauté
(chantée les jours de fête)
- 9h00 : Messe en français
- 19h00 : Adoration, puis vêpres

Le dimanche

- 7h00 : Laudes, puis oraison
- 9h00 : Messe en français
- 10h15 : Messe de communauté,
en latin (chantée en grégorien)
- 18h30 : Vêpres et Salut du T. S. S.

DATES ET HORAIRES PARTICULIERS

Lundi 2 février : Fête de la Présentation du Seigneur

- 6h15 : oraison
- 7h25 : Messe
- Pour souligner la **journée de la vie consacrée** la communauté se rendra à la Visitation (36 rue Abbé Pierre Arnaud) où les Laudes seront chantées à 8h et la Messe célébrée à 8h30. Vous êtes invités à vous joindre aux communautés religieuses du doyenné.
- Pas de Messe à 9h
- Le reste des horaires de la journée ne changent pas.

Jeudi 5 février : Veille du Premier vendredi du mois

- Pas d'adoration du T.S. Sacrement à 19h
- Vêpres à 19h15
- **Heure Sainte** à 20h30

Vendredi 6 février : Premier vendredi du mois

- 18h50, Salut du T.S. Sacrement, suivi des Vêpres

Du samedi 14 au samedi 21 : horaires de vacances

- 7h, Laudes
- 7h25 et 9h, Messes
- Le reste des horaires de la journée ne changent pas.

Mercredi 18 février : Mercredi des Cendres

- Messes de 7h25 et de 9h avec imposition des cendres
- Jour de jeûne et d'abstinence

Les vendredis de Carême (20 et 27 février) :

- 18h50, Vénération de la relique de la Sainte Croix
- 19h15, Vêpres.